

L'atelier théâtre participe au festival Les 24 courts - Challes

samedi 16 avril 2011



Depuis vendredi et jusqu'à dimanche soir, la 8^e édition du festival de courts-métrages Les 24 courts se tient à Bouloire. 18 courts-métrages sont diffusés et 5 hors compétition.

Ce festival est proposé par l'association Au film des mots, présidée par le directeur de l'école de Challes Claude Saussereau. Elle a pour objectifs de développer la diffusion de courts-métrages dans la Sarthe. Elle propose des projections de court-métrages, des séances de concert de musique de film, des débats avec les réalisateurs et les équipes de tournage.

Samedi, l'atelier théâtre challois participera au festival off. En effet, les Scoubidous « **interviendront pour la lecture du scénario primé, samedi, à 20 h, à l'épidaure de Bouloire** », indique Yannick Livet, le responsable de l'atelier théâtre. C'est le film *Les ventres vides* de Julien Guetta, dont le scénario a été primé, qui sera projeté et suivi d'un débat avec l'auteur.

Le palmarès sera décerné par un jury présidé cette année par le comédien Philippe Nahon. Pour lui, le court-métrage « **peut donner à de jeunes réalisateurs l'occasion de pouvoir exprimer leur univers cinématographique et dans la narration et dans la réalisation d'un scénario. Et puis, faut les aider les jeunes. Vive le cinéma** », indique-t-il.

L'environnement et l'urbanisme au menu d'une réunion, ce soir - Challes

jeudi 21 avril 2011



Trois questions à...



Yves Penzes Adjoint au Maire

Comment va se dérouler cette réunion ?

Différents points seront abordés, à savoir : le retour sur le contexte actuel avec les grands enjeux du développement durable, une présentation rapide de ce qu'est un Plan local d'urbanisme (Plu) ainsi qu'une démarche d'Approche environnementale de l'urbanisme (AEU), des Illustrations, exemples et approches par thématique, puis un débat avec questions/réponses.

Quels seront les intervenants ?

Bastien Marquier, du bureau d'étude Gama environnement. La municipalité l'a retenu pour la réalisation de l'AEU. Les élus seront également présents.

Quelles attentes pour la municipalité ?

Cette réunion fait partie de la mission AEU. C'est la première d'un processus de concertation. Le Plu est un projet qui doit être partagé avec la population et l'AEU est un atout dans ce sens. La population pourra prendre conscience des enjeux de notre commune quant à la protection de son environnement (économie d'énergie, construction des nouveaux bâtiments, cycle de l'eau, développement durable). L'AEU est aussi une démarche participative, il est possible d'associer des Challois volontaires pour travailler dans les ateliers thématiques qui seront organisés par la suite dans ce cadre.

Jeudi 21 avril, 20 h, salle polyvalente, réunion publique sur le Plan local d'urbanisme avec son approche environnementale de l'urbanisme.

Après avoir envisagé sa démission, le maire reste à son poste - Challes

vendredi 06 mai 2011



Lors de la dernière séance du conseil municipal, lundi 18 avril, Rémy Legeay, maire, a fait part de son mécontentement suite au vote des indemnités des élus. Elles passent de 80 % à 100 % pour les adjoints (10 voix pour, 3 voix contre). Celles du maire sont maintenues à 80 % (7 voix pour, 6 voix contre).

Samedi 30 avril, Rémy Legeay annonçait à ses adjoints son souhait de démissionner de son poste. Et leur indiquait avoir pris rendez-vous pour un entretien privé avec le préfet, Pascal Lelarge, mardi 3 mai.

« Pour moi, c'est une sanction »

« **Il ne s'agissait pas de présenter ma démission mais de rencontrer le préfet afin qu'il me conseille sur la suite à donner à mon mandat** », explique le maire. « **J'avais déjà ressenti une scission auprès des élus contre moi, qui s'est confirmée lors de ce vote. Lorsque j'ai demandé aux membres du conseil pourquoi ils passaient les indemnités des adjoints à 100 % en laissant celles du maire à 80 %, tous sont restés figés. Je l'ai donc naturellement pris comme une sanction et c'est d'ailleurs ce que le préfet m'a confirmé.** » Selon Pascal Lelarge, le débat n'avait pas lieu d'être puisque la décision était actée.

« **Nous avons dû faire face à la démission d'une adjointe**, précise le premier élu. **Sa tâche a été répartie sur les trois adjoints restant mais aussi sur moi, avec notamment la gestion du personnel. Cela implique donc plus de réunions et de travail. S'il est logique d'augmenter les indemnités des adjoints, pourquoi pas celles du maire ?** »

Sa rencontre avec le préfet l'a donc rassuré et conforté : « **Je suis élu depuis plus de 25 ans et j'ai toujours pris mon rôle à coeur. Je vais suivre ses conseils et faire preuve de plus de fermeté dans mes décisions à venir.** »

Pour clore le débat, le maire a fait connaître sa décision aux élus : « *Conforté et approuvé dans ses divers rôles et missions qui lui ont été assignés lors de son élection à la fonction de maire, M. Legeay vous informe qu'il poursuit son engagement en tant que maire, au sein de la population challoise* ».

4 900 € de subventions allouées aux associations - Challes

samedi 07 mai 2011

Le conseil municipal a voté les subventions accordées aux différentes associations.

Associations challoises, Unacita, 130 €; aînés ruraux, 130 €; Jardinier sarthois, 130 €; Truite vagabonde, 130 €; parents d'élèves, 150 €; ACAL, 350 €; sapeurs-pompiers, 550 €; Scoubidous théâtre, 550 €; US challoise foot, 550 €; Coopérative scolaire, 1 400 €; Tracteur driver sport, 100 €; Associations non challoises, Adapei, 30 €; Adapt, 30 €; IMC, 30 €; APAJH 72, 30 €; Banque alimentaire, 150 €; Restodu coeur, 30 €; ADMR, 100 €; Sarth72, 100 €; Prévention routière, 30 €; AFDI, 30 €; Unicef, 75 €; Médecins du Monde, 75 €; RECCIPO, 50 €.

Le montant total alloué l'année dernière aux associations s'élevait à 4 845 €.

Les taxes d'imposition n'augmenteront pas en 2011 - Challes

samedi 07 mai 2011

Le conseil municipal a voté les taux de taxes locales et le budget primitif pour 2011.

Taxes locales

Stéphane Vaucelle, adjoint en charge de la commission finances, a donné une synthèse rapide des finances de la commune à l'assemblée.

« L'état de la dette reste largement en-dessous du seuil de vigilance.

De plus, les remboursements d'emprunt ne paraissent pas trop importants, il est possible de contracter de l'emprunt pour les travaux d'investissement souhaités en 2011, malgré les travaux d'enfouissement prévus pour 2012. Tenant compte de ces éléments, il a été voté un maintien des taux des taxes à hauteur de ceux appliqués en 2010 à savoir : taxe d'habitation, 16,66 % ; taxe foncière bâti, 27,82 % ; taxe foncière non bâti, 32,97 %. (9 voix pour 4 contre).

Budget principal primitif 2011

Fonctionnement : résultat 2010 à affecter + 120 244,24 €; budget primitif 2011, 720 621 €.

Investissement : résultat 2010 à affecter : + 13 120,37 € Restes à réaliser : 70 701 €. Budget primitif 2011 : 290 436 €.

Budget assainissement

Fonctionnement : Résultat reporté 2010 : + 20 885,05 € Budget 2011 : 30 482 €.

Investissement : Résultat reporté 2010 : + 260 149,99€ Budget 2011 : 538 224 €.

« La Thaïlande vue par Guy et Montri » Au programme : film, photos, coutumes, cuisine, art de... - Challes

lundi 09 mai 2011

« La Thaïlande vue par Guy et Montri »

Au programme : film, photos, coutumes, cuisine, art de vivre, vente d'objets d'origine thaïlandaise. Les 2 auteurs parleront de leur livre « Montry, fils de paysan thaï » et de leur association et parrainage d'enfants. Vendredi 13 mai, 20 h 30, bibliothèque, place de la mairie. Contact : 02 43 85 14 02.

La gestion du site internet de la commune fait débat - Challes

mardi 17 mai 2011

La gestion du site internet de la commune était à l'ordre du jour du dernier conseil et le débat a été riche. À l'origine, une demande pour transférer la gestion du site vers le personnel de la mairie et plus particulièrement Mme Dutailly, récemment embauchée comme contractuelle.

Pour la commission communication, « **la demande semble grossière, d'autant que nous n'avons jamais émis le souhait de nous voir retirer cette gestion** » indique Isabelle Jahan, en charge de cette commission.

Actuellement, c'est Yannick Livet, élu de la minorité qui gère le site : « **La gestion du site ne peut pas être partagée du fait du serveur actuel, précise-t-il. C'était le choix de notre municipalité pour des raisons de coût. Investir dans un nouveau logiciel et un serveur dédié représente un coût 10 fois plus élevé qu'aujourd'hui. Je m'interroge sur les réelles motivations de cette demande pour une gestion en mairie, sachant qu'actuellement, j'alimente de façon bénévole le site, de manière réactive et en accord avec les directives de la commission communication.** »

Pour Stéphane Vaucelle, élu de la majorité : « **Nous souhaitons étendre les activités de Mme Dutailly. Elle a les compétences nécessaires en informatique pour gérer le site.** » Au final aucune décision ne sera actée. Il est demandé à la commission communication de présenter un projet chiffré du coût que représenterait une gestion partagée du site.

Une soirée pour découvrir le Burkina Faso - Challes

vendredi 20 mai 2011



Le prochain rendez-vous des « vendredis de la bibli », organisé par les bénévoles de la bibliothèque, sera consacré au Burkina Faso. Vendredi, l'association Agriculteurs français et développement international de la Sarthe (Afdi 72) invite à découvrir ce pays.

Pour cette occasion, Zarata et Soulemane, animateurs burkinabés, présenteront leurs pays à travers des témoignages et vidéos. Ils répondront à toutes les questions et proposeront à la vente des produits de leur pays.

Cette soirée s'inscrit dans un ensemble de manifestations pour fêter les 30 ans de l'Afdi sarthoise. Cette association de solidarité internationale mobilise le monde paysan pour une coopération de « paysans à paysans ». Les cinq Afdi des Pays de la Loire mutualisent leurs moyens et interviennent au Burkina Faso. Dans ce pays, 75 % des habitants tirent leur revenu de l'agriculture. Cette agriculture est avant tout une agriculture de subsistance. L'Afdi intervient dans 3 domaines : l'appui technique aux cultivateurs, le conseil à l'exploitation familiale et le renforcement des structures paysannes.

Vendredi 20 mai, à 20 h 30, salle polyvalente. Entrée gratuite.

Les premiers travaux d'assainissement planifiés - Challes

samedi 21 mai 2011

Le dernier conseil a été l'occasion de planifier la première tranche des travaux d'assainissement. C'est Yves Penzès, adjoint en charge de la commission travaux, qui a fait voter le projet. « **Nous avons rencontré le bureau d'études IRH pour la première tranche des travaux** », indique-t-il.

Ces travaux concerneront tout d'abord l'assainissement des rues des Bois, de la Fontaine et du Moulin en partie. « **Réalisés fin 2011, ils permettront une réduction des eaux de drainage vers la station d'épuration actuelle et une amélioration de son fonctionnement.** »

De plus, le conseil général qui pilote ces travaux exige également l'enfouissement des réseaux électriques sur cette partie, plus la rue principale Lucien-Corbin jusqu'au carrefour du restaurant. « **Pour cela l'assainissement doit être au préalable réalisé, ce qui nous oblige à planifier les travaux supplémentaires.** » L'assainissement de la partie de la rue Lucien-Corbin est donc prévu pour 2012.

Puis, en 2013, enfouissements des réseaux électriques et de téléphone. « **De toute façon, il fallait recasser la voirie, les tranchées n'étant pas de même profondeur pour les lignes électriques** », explique Yves Penzès.

Coût de l'opération de cette tranche d'assainissement 290 000 €, dont 30 % à la charge de la commune, soit 87 000 €. « **Le conseil général est maître d'ouvrage et c'est lui qui décide de la part de la commune.** » Coût pour la téléphonie : 60 000 € HT (42 000 € pour la commune).